



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mars 2019

Etaient présents tous les conseillers en exercice sauf Jean Paul Quémener pouvoir à Rachel Jaouen, Samuel Troadec pouvoir à Yoan Colin

Secrétaire de séance : Marie-France Tanguy

Approbation du procès-verbal de la dernière séance à l'unanimité.

subventions aux associations

Le conseil municipal, à l'unanimité, **ATTRIBUE** les subventions présentées dans le tableau ci-après pour l'année 2019 :

Associations	montant	Associations	montant
Associations de Landunvez		Les amis du cheval	1 000 €
<u>Culturelles</u>		Art Floral	150 €
Bibliothèque	3 000 €	Fête de la mer	2 000 €
Cycle musical	2 000 €	Associations intercommunales	
Danserien skoland	300 €	Les amis d'alexis	100 €
Steredenn patch	250 €	SNSM argenton	1 000 €
AJBL	250 €	Les Ptits Bouts	100 €
Chants d'Eole	800 €	Sté Chasse Pen ar Bed	50 €
<u>Sportives</u>		Associations sociales	
Translandunvézienne	1000 €	Resto du coeur	100 €
Tomahawk	600 €	Secours catholique	100 €
ESMA	1 400 €	Epicierie mobile St Vincent de Paul	400 €
<u>Divers</u>		Associations soutien maladie	
Landunvez entraide +	600 €	ADAPEI	100 €
Les bourgeons de l'espoir	250 €	ADDEVA	50 €
Les ajoncs d'or	300 €	Demandes scolaires	
UNC	150 €	APEL ND Bon Secours	2 800 €
Mein o Kanan Landunvez	250 €	OGEC ND Bon Secours	1150 €
		Maisons familiales rurales	15 €/élève

Taux d'imposition

Le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de maintenir les taux pour les trois taxes directes locales pour l'année 2019 :

TAXES	BASES 2019	TAUX 2019	Prod attendu 2019
TH	3 842 000	14.90 %	572 458 €
TFB	2 210 000	19.00 %	419 900 €
TFNB	103 900	37.42 %	38 879 €
		TOTAL	1 031 237€

affectation de résultat budget commune

Considérant que le résultat global de l'exercice 2018 s'élève à **833 203.43€**

Le conseil municipal, à l'unanimité,

AFFECTE le résultat de 2018 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) du budget primitif 2019 à hauteur de 655 547.75 €

AFFECTE le résultat de 2018 au compte 1068 (part réservée à l'investissement) du budget primitif 2019 à hauteur de 177 655.68 €

REPREND le déficit d'investissement au compte 001 (déficit antérieur reporté) du budget primitif 2019 à hauteur de 177 655.68 €

budget primitif 2019 budget commune

M le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif de la commune

SECTION	DEPENSES en €	RECETTES en €
Fonctionnement	2 298 836.75	2 298 836.75
Investissement	847 998.68	847 998.68

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, avec 12 voix pour et 3 contre (R Jaouen (pouvoir), A Jaouen) **APPROUVE** le budget primitif 2019 de la commune ci-dessus présenté.

Rachel Jaouen vote contre car elle estime que le maire décide seul et qu'il y a un manque de communication sur les investissements et d'association sur les différents projets communaux qui sont lancés.

affectation de résultat budget camping

Considérant que le résultat global de l'exercice 2018 s'élève à **22 659.87 €**

Le conseil municipal, à l'unanimité,

AFFECTE le résultat de 2018 au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté) du budget primitif 2019 à hauteur de 22 097.49 €

AFFECTE le résultat de 2018 au compte 1068 (part affectée à l'investissement) du budget primitif 2019 à hauteur de 562.38 €

REPREND le déficit d'investissement au compte 001 (déficit d'investissement reporté) du budget primitif 2019 à hauteur de 562.38 €

budget primitif 2019 budget camping

M le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif du camping.

SECTION	DEPENSES en €	RECETTES en €
Fonctionnement	80 797.49	80 797.49
Investissement	562.38	562.38

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, **APPROUVE** le budget primitif 2019 du camping ci-dessus présenté.

compte administratif 2018 et affectation du résultat budget lot Prat Kernezoc

Le conseil municipal, à l'unanimité **VALIDE** le compte administratif 2018 puis le maire étant de nouveau présent, le conseil municipal, à l'unanimité, **AFFECTE** le résultat de 2018 au compte 002 (résultat d'exploitation reporté) du budget primitif 2019 à hauteur de 232 045 € **et REPREND** l'excédent antérieur au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) du budget primitif 2019 à hauteur de 77 010 €

compte de gestion du receveur budget lotissement Prat Kernezoc

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et le compte de gestion du Receveur, **le conseil municipal**, à l'unanimité, **VALIDE** le compte de gestion du receveur pour le budget lotissement Prat Kernezoc de l'exercice 2018 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

budget primitif 2019 budget lot Prat Kernezoc

M le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif du lot Prat Kernezoc.

SECTION	DEPENSES en €	RECETTES en €
Fonctionnement	974 090	974 090
Investissement	525 402	525 402

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, **APPROUVE** le budget primitif 2019 du lot Prat Kernezoc ci-dessus présenté.

compte administratif 2018 et affectation du résultat budget lotissement Languru nord

Le conseil municipal, à l'unanimité **VALIDE** le compte administratif 2018 puis le maire étant de nouveau présent, **le conseil municipal**, à l'unanimité **REPREND** l'excédent antérieur au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) du budget primitif 2019 à hauteur de 43 620.06 €

compte de gestion du receveur budget lotissement Languru nord

Le conseil municipal, à l'unanimité, **VALIDE** le compte de gestion du receveur pour le budget lotissement Languru Nord de l'exercice 2018 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

budget primitif 2019 budget lot Languru nord

M le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif du lot Languru nord.

SECTION	DEPENSES en €	RECETTES en €
Fonctionnement	349 136.00	454 629.06
Investissement	380 637.12	380 637.12

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, **APPROUVE** le budget primitif 2019 du lot Languru Nord ci-dessus présenté.

admission en non valeur budget commune

Le conseil municipal, à l'unanimité **statue** sur l'admission en non-valeur des titres de recettes, **DIT** que le montant total de ces titres de recettes s'élève à **135.13 euros et DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au BP 2019

19032914 – admission en non valeur budget camping

Le conseil municipal, à l'unanimité, **statue** sur l'admission en non-valeur des titres de recettes, **DIT** que le montant total de ces titres de recettes s'élève à **1 022.47euros ET DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au BP 2019

enfouissement des réseaux Hent Aod Verlen

Suite aux plaintes des riverains, après analyse du réseau, le sdef a prévu un renforcement du réseau par un enfouissement de la BT. Il semble opportun d'en profiter pour enfouir les réseaux EP et télécom.

Le conseil municipal, à l'unanimité

- ◆ **Accepte** le projet de réalisation des réseaux d'éclairage Public et Telecom, Rue Hent Aod Verlen.
- ◆ **Accepte** le plan de financement proposé par le maire et le versement de la participation communale fixée à 25 856, 65 €
- ◆ **Autorise** le Maire à signer la convention financière conclue avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ces éventuels avenants.
- ◆ **Autorise** le maire à déposer une demande de subvention auprès la CCPI à hauteur de 30%.

cession délaissé de voirie Kurullou

Le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE de**

DECLASSER du domaine public l'emprise située à **Kurulou** d'une superficie de 184 m²,
ACCEPTER la vente de la parcelle déclassée à M Maxime Laot au tarif de 0.5€/m²,
PRECISER que les frais seront à la charge de l'acquéreur (géomètre, rédaction de l'acte etc...),
DONNER tous pouvoirs à M Le Maire pour l'exécution de cette décision

Le Maire,
Jean HELIES

Affiché le 2/04/2019 conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.